



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-027-2022-02

PUBLIÉ LE 14 FÉVRIER 2022

# Sommaire

## **Agence Régionale de Santé / Direction de l'Offre de Soins - Pôle RH en Santé**

IDF-2022-02-08-00006 - Arrêté n°DOS - 2022 / 834 portant nomination des membres siégeant au sein de l'union régionale des professionnels de santé pour la profession des biologistes en Ile-de-France?? (2 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé

IDF-2022-02-08-00006

Arrêté n°DOS - 2022 / 834 portant nomination  
des membres siégeant au sein de l'union  
régionale des professionnels de santé pour la  
profession des biologistes en Ile-de-France

## **AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE**

### **ARRÊTÉ N°DOS - 2022 / 834**

**portant nomination des membres siégeant au sein de l'union régionale des professionnels de santé pour la profession des biologistes en Ile-de-France**

#### **LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE**

- VU** le code de la santé publique, notamment ses articles R. 4031-6, D. 4031-16 et D. 4031-17,
- VU** l'arrêté du 25 mars 2021 relatif à la répartition des sièges entre les organisations syndicales aux unions régionales des professionnels de santé dont les membres sont désignés,
- CONSIDÉRANT** le courriel en date du 22 avril 2021 du Syndicat des biologistes (SDB) pour la désignation des représentants au sein de l'union régionale des professionnels de santé des biologistes médicales en Ile-de-France,
- CONSIDÉRANT** le courriel en date du 23 avril 2021 du Syndicat national des médecins biologistes (SNMB) pour la désignation des représentants au sein de l'union régionale des professionnels de santé des biologistes médicales en Ile-de-France,
- CONSIDÉRANT** le courriel en date du 26 avril 2021 du Syndicat des biologistes médicaux (BIOMED) pour la désignation des représentants au sein de l'union régionale des professionnels de santé des biologistes médicales en Ile-de-France,
- CONSIDÉRANT** le courriel en date du 5 mai 2021 du Syndicat des laboratoires de biologie médicale (SLBM) pour la désignation des représentants au sein de l'union régionale des professionnels de santé des biologistes médicales en Ile-de-France,
- CONSIDÉRANT** le courriel en date du 18 janvier 2022 du Syndicat des biologistes (SDB) pour la désignation des représentants au sein de l'union régionale des professionnels de santé des biologistes médicales en Ile-de-France,

## ARRÊTE

- ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Annule et remplace l'arrêté DOS n° 2021/1991 du 17 mai 2021
- ARTICLE 2<sup>e</sup> :** La nomination de 12 membres de l'union régionale des professionnels de santé pour la profession des biologistes en Ile de France, désignés par les organisations syndicales de la profession :
- AZOULAY Jean-Claude  
BOKOBZA Philippe  
BOUCHET Thierry  
COHEN Claude  
DESQUAIRES Jean  
GUIARD Alexandre  
HUGEDE Henri  
LAHIANI Frédéric  
LE MEUR Alain  
NGUYEN Julien  
PERRON Sophie  
SARMINI Hala
- ARTICLE 3<sup>e</sup> :** Le Directeur de l'Offre de soins et les Directeurs départementaux de l'Agence régionale de santé Ile-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.
- ARTICLE 4<sup>e</sup> :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 08/02/2022

Pour la Directrice générale  
de l'Agence régionale de santé  
d'Île-de-France

Le Directeur de l'Offre de soins

**signé**

Didier JAFFRE